

SCHOOL RULES

- 1. Children can attend the class if they are toilet-trained.
- 2. A confirmation of enrolment is given after a trial period of one month.
- 3. Parents should leave the school premises by 08:00 so as to enable pupils to concentrate on their work.
- 4. For safety purposes, the backdoor will be locked after 08:30.
- No dummies, stuffed animals or other toys should be brought to the classroom so as to enable pupils to concentrate on their work.
- 6. Children should wear a pair of slippers or indoor shoes with good support in the classroom.
- 7. Each child should bring his/her own middle-sized plant.
- 8. It is suggested that children bring a healthy snack and drink to the classroom each day.
- 9. A rain jacket should be brought to class on days of bad weather
- 10. Children cannot be collected by unfamiliar individuals unless prior arrangements have been made with the teacher.
- 11. Parents must inform the school in written in case of absence (one or more days) or change of address.
- 12. Parents must inform the school prior to the start of class in case of illness.
- 13. No refund will be given for illnesses or other absences.

TUITION

ENGLISH KINDERGARTEN AND 1ST ELEMENTARY YEAR 3 TILL 7 YEARS HARMOS 0-1-2-3

5 Mornings: Monday till Friday 08:00-12:00H

REGISTRATION FEES ARE CHF 200.- FOR EACH SCHOOL YEAR

CHF PER MONTH	HARMOS	Hours	FEES
Pre-school: 2½ à 3 years	0	20	600
KINDERGARTEN: 4 + 5 YEARS	1+2	20	600
FIRST GRADE: 6 YEARS (BEFORE 31 JULY)	3	20	700

Tuition must be paid on three occasions during the school year: at the beginning of July, November and March. A deduction of CHF 200.- is given if the entire tuition is paid at once. 10% Reduction in costs of tuition will be given for the second child. Registration fees are CHF 200.- for each year the child is enrolled. This amount is non-refundable. Please notify the school two months in advance of any permanent departure. In the event of a departure during the school year, two additional months of tuition will be billed.

BANKING INFORMATION: ELISABETH HOUWELING - SWISS
MONTESSORI CENTRE, BEAUX-ARTS 11, 2000 NEUCHÂTEL IBAN:
CH80 0029 0290 5160 2101 M - BIC: UBSWCHZH80A



ÉCOLAGE

RÈGLEMENT DE L'ECOLE

- 1. Les enfants sont acceptés uniquement lorsqu'ils sont propres.
- 2. L'inscription de votre enfant sera confirmée après une période d'essai d'un mois.
- 3. À 08H00, veuillez dire au revoir à votre enfant dans le hall car les autres enfants travaillent déjà dans la classe.
- 4. Pour des raisons de sécurité, la porte principale de l'école sera fermée à clé à 08H3O.
- 5. Les objets transitionnels ne sont pas admis (tétine, peluche etc.) car votre enfant a besoin de ses mains pour travailler.
- 6. Chaque enfant apportera une petite plante à l'école, qu'il soignera lui-même.
- 7. Les enfants portent des pantoufles ou des souliers d'intérieur en classe.
- 8. En cas de froid/pluie l'enfant a besoin d'une veste.
- 9. Chaque jour, les enfants apporteront à l'école une collation et une boisson seine (pas de chocolat).
- 10. Si une autre personne devait venir chercher votre enfant, veuillez présenter cette personne à l'avance. Cette personne devra d'ailleurs être en mesure de se légitimer.
- 11. Veuillez informer l'école avant 08H00, en cas de maladie de votre enfant.
- 12. Veuillez informer l'École par écrit, en cas d'absence de votre enfant ainsi qu'en cas de changement d'adresse.
- 13. Les congés-maladie ou autres n'entraînent pas de réduction d'écolage.

ÉCOLE ENFANTINE ANGLOPHONE ET 1^{ère} ANNÉE PRIMAIRE DE 3 À 7 ANS - HARMOS 0-1-2-3 5 MATINÉES LUNDI À VENDREDI 08H00-12H00

INSCRIPTION: CHF 200.- PAR ANNÉE SCOLAIRE

CHF PAR MOIS	HARMOS	HEURES	ÉCOLAGE
ÂGE PRÉSCOLAIRE: 2½ À 3 ANS	0	20	600
ECOLE ENFANTINE: 4 + 5 ANS	1 + 2	20	600
FCOLF PRIMAIRE: 6 ANS (AVANT 31 HUIL	IFT) 3	20	700

L'écolage se règle à l'avance, trois fois par année scolaire: au début des mois de juillet, de novembre et de mars. Si vous réglez la totalité de l'écolage de l'année en une fois, vous bénéficiez d'une réduction de CHF 200.- Le deuxième enfant bénéficiera d'une réduction de 10% sur l'écolage. Les frais d'inscription de CHF 200,- sont renouvelables chaque année scolaire. Cette somme n'est pas remboursée si vous renoncez à envoyer votre enfant à L'École anglophone Montessori. Veuillez avertir l'École deux mois à l'avance, lors d'un départ définitif de votre enfant. De plus, en cas de départ d'un élève durant l'année scolaire, deux mois d'écolage sont facturés.

COORDONNÉES BANCAIRES : ELISABETH HOUWELING — SWISS MONTESSORI CENTRE, BEAUX-ARTS 11, 2000 NEUCHÂTEL

IBAN: CH80 0029 0290 5160 2101 M